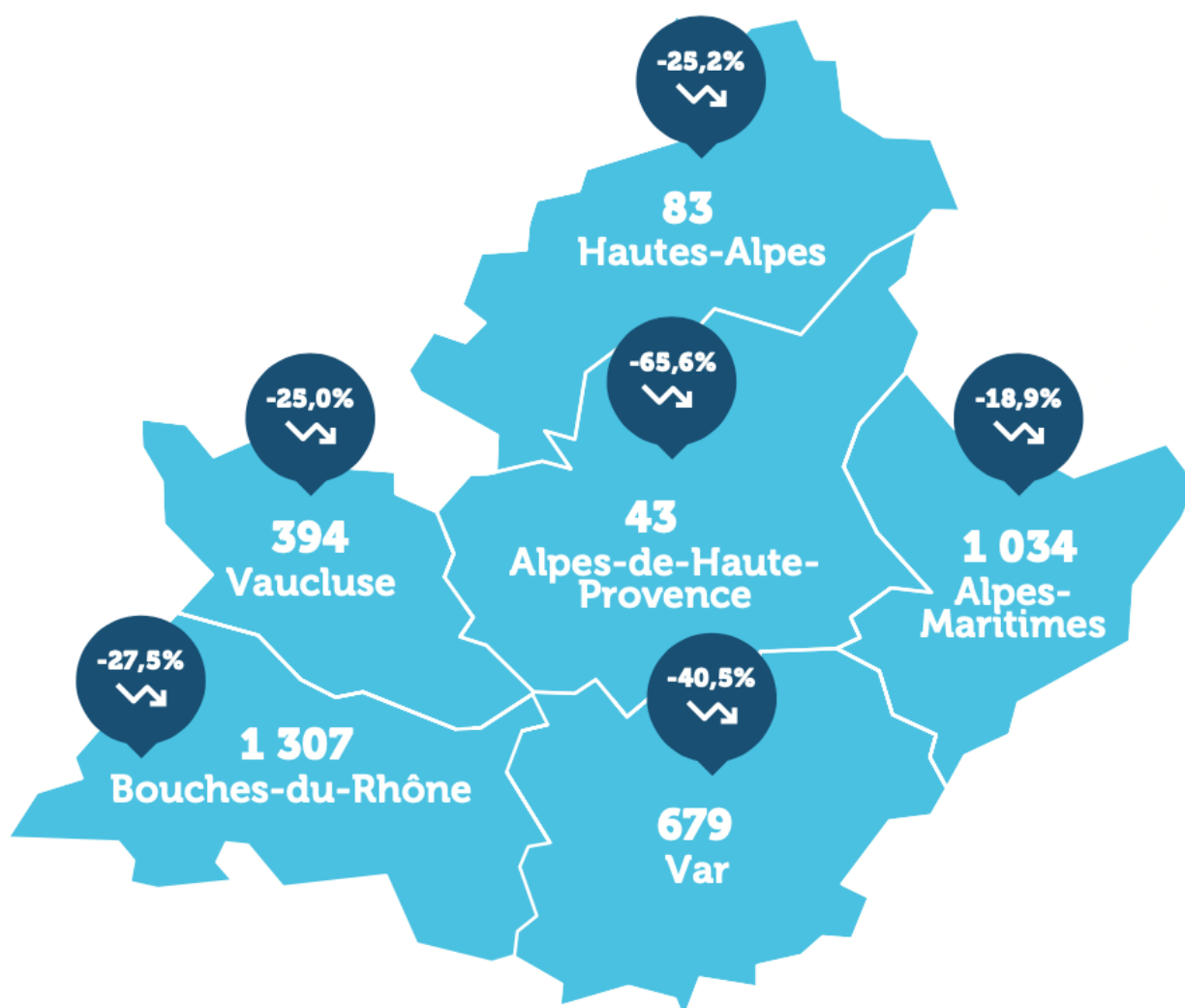


Ecrit par Echo du Mardi le 10 juin 2021

394 chefs d'entreprises Vaclusiens ont perdu leur emploi en 2020



Selon l'Observatoire de l'emploi des entrepreneurs [Altaires/GSC](https://www.altares-gsc.com/), 394 chefs d'entreprises Vaclusiens ont perdu leur emploi en 2020. Un chiffre en recul par rapport à 2019 (-25%) où ce nombre s'élevait à 499 dans le département.

En tout, l'an dernier 3 540 chefs d'entreprise (contre 4 843 l'année précédente) ont perdu leur emploi en



Ecrit par Echo du Mardi le 10 juin 2021

région Sud - Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Les départements des Alpes-Maritimes (1 034 dirigeants) et des Bouches-du-Rhône (1 307 dirigeants) représentent à eux seuls les trois quarts des pertes d'emploi de la région. Le département des Alpes-de-Haute-Provence connaît le plus fort recul avec 43 chefs d'entreprise qui ont perdu leur activité professionnelle en 2020 contre 122 en 2019 (-65,6%).

Comme en Vaucluse, la baisse des pertes d'emploi des dirigeants est également supérieure à 25% dans le Var (-40,5%) et les Hautes-Alpes (-25,2%). Seul le département des Alpes-Maritimes affiche une baisse inférieure au seuil des 20% (-18,9%).

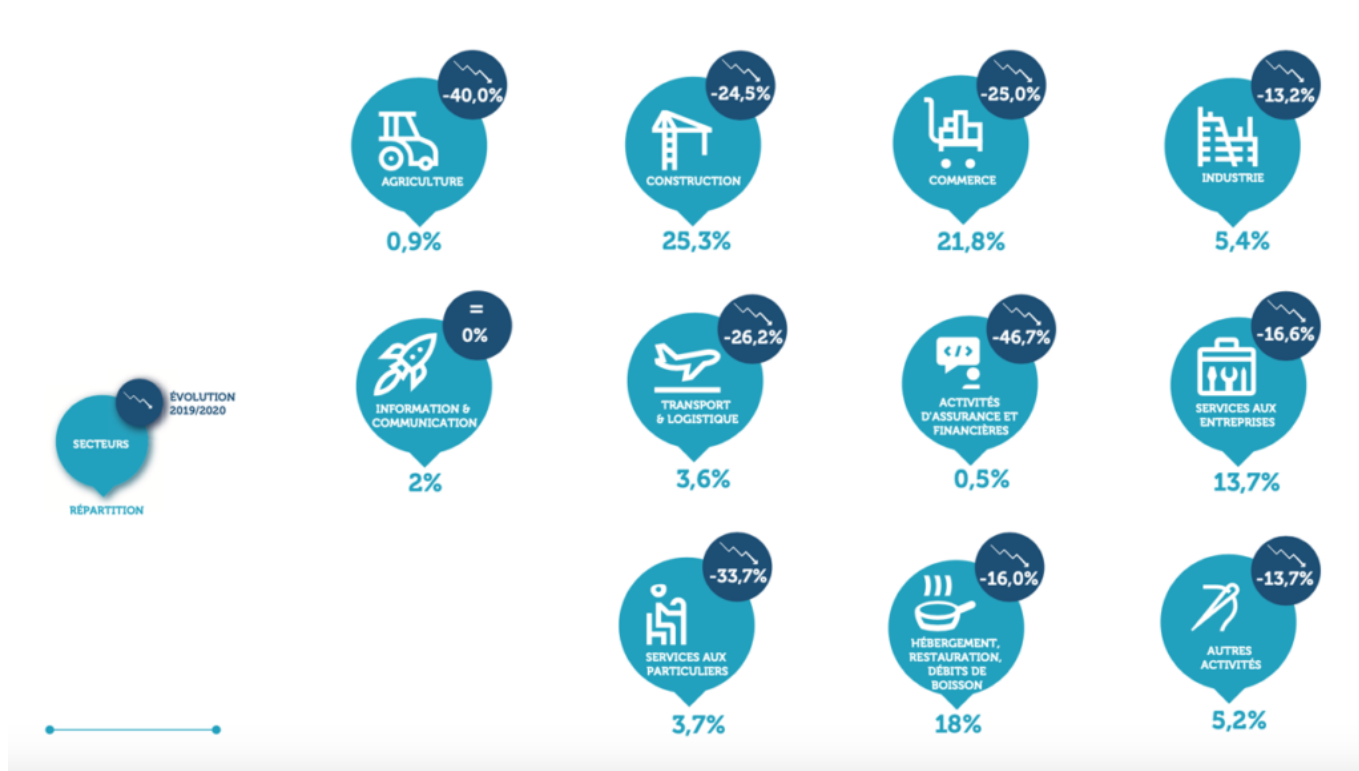
Eviter les situations dramatiques

« Malgré un recul historique, ils sont 3 540 femmes et hommes chefs d'entreprise à se retrouver sans activité en région Sud Paca, un niveau dramatiquement élevé, regrette [Anthony Streicher](#), président de [l'association GSC](#) qui depuis 40 ans se donne pour mission d'informer et de sensibiliser les chefs d'entreprise, des risques de leur situation et plus particulièrement la perte d'emploi. Ces chiffres doivent nous inciter à la plus grande prudence car l'arrêt progressif des aides va provoquer un véritable raz-de-marée. Notre devoir est de sauver et de protéger tous les entrepreneurs, qui créent de la richesse et des emplois dans nos territoires. J'ai demandé à ce que le plafond et les conditions d'accès à l'Allocation des travailleurs indépendants (ATI) soient temporairement modifiés jusqu'au 30 juin 2022. Mais, au-delà de la situation d'urgence, tous les dirigeants doivent avoir connaissance des filets de sécurité existants et des moyens de protéger leur famille, leurs revenus quand tout s'écroule. C'est notre responsabilité collective de les informer pour éviter des situations dramatiques. »

Quels sont les secteurs concernés en Paca ?

Les secteurs de la construction, du commerce et de l'hébergement, restauration et débits de boissons concentrent à eux trois près de deux tiers des pertes d'emploi de la région Sud - Provence Alpes Côte d'Azur (voir graphique ci-dessous).

Ecrit par Echo du Mardi le 10 juin 2021



Le secteur de la construction représente à lui seul 892 des chefs d'entreprises impactés en PACA, très largement porté par l'activité bâtiment (800 dirigeants). Malgré une baisse de 25 %, 770 entrepreneurs œuvrant dans le secteur du commerce ont été placés en liquidation judiciaires.

Les aides de l'Etat envers les secteurs à l'arrêt pendant la crise, ont permis de contenir temporairement la perte d'emploi des dirigeants. Dans le domaine de l'hébergement, restauration et débit de boissons, 634 femmes et hommes se sont retrouvés au chômage en 2020. Le secteur de la restauration concentre à lui seul plus des trois-quarts des chefs d'entreprise impactés.

Les difficultés sont également présentes dans le domaine du service. 482 entrepreneurs de la région ont perdu leur emploi dans les services aux entreprises.